https://www.cdcla.fr/beneficier-de-laide-a-domicile/

Bénéficier de l’aide à domicile

Le service d’aide et d’accompagnement à domicile (SAAD) de la Communauté de communes Lyons Andelle intervient sur les 30 communes du territoire 7 jours sur 7, de 7h à 20h30.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes de plus de 60 ans,
- Les personnes handicapées qui nécessitent l’aide d’un professionnel,
- Les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d’une aide temporaire.

Quelles sont les prestations proposées ?

- L’aide à la toilette (hors actes médicaux),
- L’aide au lever / coucher,
- La préparation et la prise des repas,
- L’entretien du logement et du linge (hors gros travaux),
- L’aide aux courses,
- L’accompagnement lors de sorties,
- La réalisation d’activité de loisirs,
- La surveillance / la présence.

Les usagers de l’aide à domicile peuvent bénéficier d’aides financières.

Pour plus d’informations sur les aides financières ou obtenir un devis, contactez le service aide à domicile de la Communauté de communes Lyons Andelle.

Contact

Service aide à domicile

ZA La Vente Cartier, 15 Rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27 Contacter par mail

Fichiers à télécharger

- Plaquette aide à domicile
  4.85 Mo
- Plaquette livraison de repas
  1.41 Mo